

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT

COLLEGE JEAN-ROSTAND

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire: 2018/2019

Quorum: 16

Numéro de séance : 5

Nombre des présents :

Date de convocation : Jeudi 31 janvier

Nombre d'absents excusés :

Présidence de : Lionel BERTHET

SOMMAIRE

Décision

page

Numéro d'acte

Pièces jointes

DES QUESTIONS TRAITEES

Avis

Vote

Extrait

Motion

désignation

N°

Signatures

Le Président

Lionel BER

e Principal

Le Secrétaire

Christophe GIRAULT

RUBRIQUE I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

11 Organisation de la structure pédagogique :

Les effectifs prévisionnels sont présentés au conseil. Il est noté que les effectifs des 5^e de l'enseignement général à la date du conseil dépassent 100 alors que le prévisionnel fait état d'un nombre de 95 pour le niveau 4^e de l'enseignement général en 2019/2020.

Le secrétariat général de la direction académique s'est engagé à étudier attentivement la situation en juin 2019, ce qui pourrait aboutir à l'existence d'une division de plus en 4^e en enseignement général à la rentrée.

La structure proposée pour l'instant est la suivante :

EGPA 2 X 6e 2 X 5e 2 X 4e 1 X 3e

EG 5 X 6^e 4 X 5^e 4 X 4^e 5 X 3e

Par ailleurs, maintien d'un dispositif ULIS et d'un dispositif UPEAA.

VOTANTS: 21 CONTRES: 0 ABSTENTIONS: 10 POUR: 11

Arrivée de Monsieur BOUTREUX Régis.

l 2 Emploi de la dotation horaire globale 2019/2020 :

La proposition a été étudiée par le conseil pédagogique le 24 janvier, la commission permanente le 28 janvier. Le document issu de ces réunions est mis à l'approbation du conseil d'administration.

<u>VOTANTS</u>: 22 CONTRES: 0 ABSTENTIONS: 0 POUR: 22

En ce qui concerne la répartition des IMP, celle-ci sera présentée au conseil de rentrée 2019.

1-3 Organisation des enseignements à la rentrée 2019 :

Il est proposé de reconduire un fonctionnement semestriel des emplois du temps pour la rentrée 2019.

VOTANTS: 22 CONTRES: 0 ABSTENTIONS: 0 POUR: 22

En ce qui concerne les périodes de bilans, l'expérience de cette année 2018/2019 sera évaluée avant reconduction.

1-4 Points intermédiaires sur l'organisation des examens :

DELF du 13 au 17 mai Ecrit le 14 le collège est centre d'examen

CFG 27 OU 28 MAI le collège est centre d'examen

DNB oral le 24 mai écrits les 27 et 28 juin corrections les 2 et 3 juillet

Le collège est centre d'examen, de collecte et de transmission des copies, de réception et de correction.

Comme chaque année, le conseil d'administration est sollicité pour donner son avis concernant une demande de suspension des cours du 27 juin au 3 juillet.

VOTANTS: 22 CONTRES: 0 ABSTENTIONS: 0 POUR: 22

RUBRIQUE II FONCTIONNEMENT GENERAL

Pas de point à l'ordre du jour.

RUBF	RIQUE III VIE BUDGETAIRE ET FINANCIER
Pa	as de point à l'ordre du jour.
IV <u>Q</u>	UESTIONS DIVERSES
Pa	s de questions diverses.
FIN d	u CA à 18H40